BASTIEN MARCHIVE

Député - Ariège (9e circ.)

LETTRE D'INFORMATION DU VOTRE DÉPUTÉ
AOÛT 2022

« L'ÉCRITU DU DÉPUTÉ

Chère Madame, chère Monsieur,

Il y a un peu plus d'un an, les Deux-Sèvres m'accordaient leur confiance pour les septième comme Député. L'occasion de revenir sur cette année pour se prépare au grands défis qui nous sont à nous.

Une année de « rentrée » sous le signe de la proximité

Cette première année aura vu mons dit bien sur la place cabinet. Ce cent ainsi **80 textes** (majoritairement d'initiative parlementaire) **que le Parlement a adopté** depuis juin 2022, pressant cent ans. **la capacité de mettre plus grand à avoner** on dépassant les choses partageas pour avoner à l'intérêt général.

Ayant reçu **la commission des Affaires économiques** (la trajectoire nationale, et **la commission des Affaires sociales** (la trajectoire sociale), j'ai pu mener des rencontres fondamentales, tant sociales que sociétales. Je tiens à vous en rendre compte tout au long de ce lettre de 2022 et **je vous en fait part sur la lutte contre l'artificialisation des sols, largement adoptée et promulguée le 22 juillet**.

Sans oublier d'autres causes pour lesquelles j'avoir été particulièrement mobilisé, telles que la rénovation de l'école, mais aussi la lutte contre les **déserts médicaux** et **la rénovation** de la science à la médecine prise en compte des **différences entre hommes et femmes**.

La nouvelle année qui s'amorce cinq ans dans mon ambition **d'en avoir avec sons** **plus efficaces, d'avoir plus éducation nationale** nécessaire **de vous** **du retour à l'entre** équitable.

Je vous souhaite une bonne rentrée et que vous nous devons collectivement tenir, **toujours à votre écoute et à vos côtés**.

Bien à vous,

Bastien Marchive

EN CIRCONSCRIPTION

DE NOUVELLES PERMANENCES ITINÉRANTES DANS TOUTE LA CIRCONSCRIPTION À PARTIR DE SEPTEMBRE

Je vous annonce dès ces prochaines lettre d'information **le lancement de permanences itinérantes** dans toute la circonscription. Je souhaite rencontrer les habitants lors de permanences permanences se sont deux heures entre mes à ainsi à Secondigny, Coulonges-sur-l'Autize, Melle, Niort, Thouars, Bressuire, Parthenay, Airvault, Moncoutant, Celles-sur-Belle, Chizé, Frontenay-Rohan-Rohan, Coulonges-sur-l'Autize, Sauzé-Vaussais, Brioux-sur-Boutonne, Lezay, Sauzé-Vaussais, Saint-Maixent-l'École, Prahecq, Mauzé-Sur-Le-Mignon, Beauvoir-sur-Niort, Le Beugnon, Le Tallud, Le Cerzeau, Le Pin